



Formations 2018

UFO
Union Fédérale Occitanie

Guide ressources Formations à
destination des Acteurs des
Centres Sociaux, Bénévoles,
Administrateurs et Salariés

Formations
2018

Outils

Collectif

Participation

Ressources

Pouvoir
d'agir

Analyse



Edito

L'Union Fédérale des centres sociaux et socioculturels d'Occitanie (UFO), issue de la Fédération Interdépartementale Garonne Occitanie et de la Fédération Languedoc Roussillon, a le plaisir de vous présenter son programme de formations 2018.

Ce catalogue n'est pas seulement une proposition de formations, il est avant tout un centre de ressources au service de la dynamique de réseau régional.

Que vous soyez élus, administrateurs, directeurs, salariés, bénévoles, ces formations tendent à renforcer nos compétences.

Aussi, pour répondre au mieux à vos besoins, aux besoins de votre territoire, vous avez la possibilité de nous solliciter pour élaborer en commun des interventions à la demande.

Notre volonté répond également à un besoin de formation adapté à chaque emploi composant le fonctionnement d'un centre social.

Notre équipe reste à votre disposition pour d'éventuelles demandes.

Le pouvoir d'agir n'est pas une utopie, voici les outils nécessaires à la transformation sociale dont nous sommes les acteurs.

Inscrivons nous

Alain Tomeo
Pour l'Union Fédérale des centres sociaux
et socioculturels d'Occitanie



Sommaire

■ Les fondamentaux du Centre Social, mieux appréhender le concept Centre Social	3
■ Les fondamentaux comptables et financiers	4
■ Fonctions et responsabilités de l'administrateur	5
■ Les chemins de la participation : utiliser la mallette pédagogique	6
■ Formation FAVE* Sensibilisation	7
■ Formation FAVE* Découverte	8
■ Formation FAVE* Cycle complet	9
■ La fonction Accueil dans le centre social	10
■ Analyse des pratiques entre directeurs	11
■ Oser une communication politique	12
■ AFNR : Adaptation à la Fonction de Nouveau Responsable	13
■ Espace Ressources	14_15
■ Le financement de la formation	16
■ Informations pratiques (tarifs, inscriptions)	17

■ Bénévoles / Administrateurs ■ Bénévoles / Administrateurs / Professionnels ■ Directeurs ■ Professionnels

*FAVE : Faire émerger et animer des Actions collectives à Visée Emancipatrice





Les fondamentaux du Centre Social

Mieux appréhender le concept Centre Social

Objectifs :

L'arrivée dans un centre social nécessite pour un nouvel administrateur, d'en comprendre l'environnement, la culture, l'histoire, le projet... Cette journée de formation sur les « fondamentaux » du centre social vise à apporter ces repères indispensables pour mieux situer son action et son engagement.

Programme et contenus :

- Quelques éléments d'histoire des centres sociaux, les centres sociaux en Occitanie, l'émergence de la Fédération,
- Nos valeurs, nos façons d'agir (méthodes et savoir-faire),
- L'articulation entre l'action des centres et la politique familiale,
- Le projet centre social, l'agrément CNAF,
- Le partenariat,
- La gouvernance.

Intervenants:



Jean-Luc Grolleau (Délégué Fédéral), Rodolphe Devalcourt (Délégué Fédéral Adjoint)

Tarifs :

Structures adhérentes :
Possibilité de prise en charge FOSFORA

Structures non adhérentes :
sur devis

+ frais de déplacement potentiel en sus



Sur demande, à l'initiative d'un Centre Social ou d'un regroupement géographique (agglomération, département...)



1 jour ou ½ journée sur demande





Les fondamentaux Comptables et Financiers du Centre Social

Objectifs :

Cette formation est destinée aux bénévoles et administrateurs souhaitant disposer de clefs de compréhension des éléments fondamentaux financiers d'une structure : le compte d'exploitation, le bilan, le Pilotage Logistique Activités, le prévisionnel, le plan de trésorerie.

Programme et contenus :

- Les principales obligations.
- Le plan comptable.
- Le bilan, le compte d'exploitation, les annexes.
- Le P.L.A. (Pilotage Logistique Activités).
- Le calcul de la prestation de service.
- Le budget prévisionnel.
- Le plan de trésorerie.

Intervenante :



Christine Jean (Assistante et comptable fédérale, chargée de l'ingénierie formation)

Tarifs :

Structures adhérentes :
Possibilité de prise en charge FOSFORA

Structures non adhérentes :
sur devis

+ frais de déplacement potentiel en sus



Sur demande, à l'initiative d'un Centre Social ou d'un regroupement géographique (agglomération, département...)



1 jour ou ½ journée sur demande



Fonctions et responsabilités de l'administrateur

Connaître les fonctions d'un administrateur permet à chacun de mieux situer son champ de responsabilités. Cette formation conçue spécifiquement pour les acteurs bénévoles des centres sociaux offre des temps de débat, d'échange et de réflexion.

Objectifs :

La formation vise à apporter aux participants :

- Un cadre général de lecture de la fonction d'administrateur.
- À mieux se situer dans la vie associative de sa structure.
- À repérer les cadres de son engagement : droits, devoirs, responsabilités.

Programme et contenus :

- Repères sur la vie associative, le cadre légal.
- Réflexion autour des rôles et fonctions des administrateurs.
- Échanges à partir des pratiques et des expériences vécues par les membres du groupe.

Intervenants :



Jean-Luc Grolleau (Délégué Fédéral), Rodolphe Devalcourt (Délégué Fédéral Adjoint)

Tarifs :

Structures adhérentes :

Possibilité de prise en charge FOSFORA

Structures non adhérentes :

sur devis

+ frais de déplacement potentiel en sus



Sur demande, à l'initiative d'un Centre Social ou d'un regroupement géographique (agglomération, département...)



½ ou 1 journée (possibilité en soirée)





Les chemins de la participation : Utiliser la mallette pédagogique

Pourquoi une mallette pédagogique sur la participation des habitants, sur le parcours de bénévoles et sur la gouvernance ?

Parce que la participation des habitants, c'est notre cœur de métier, à nous tous qui œuvrons régulièrement dans les centres sociaux !

Une participation qui se veut engagée et qui veut promouvoir des trajectoires de bénévoles jusqu'à la prise de responsabilités, jusqu'au portage politique des projets, jusqu'à la gouvernance !

Cette mallette a été créée par des acteurs bénévoles et professionnels du réseau des centres sociaux des Pays de la Loire en interaction avec des chercheurs et sociologues. Son objectif est de permettre à des acteurs rassemblés dans le souci de l'intérêt général de réfléchir aux questions qu'ils se posent et de trouver ensemble les réponses qui leur sembleront les plus cohérentes, les plus justes sur les 3 dimensions énoncées plus haut.

Objectifs :

- Se servir des outils de la mallette en vue de réfléchir et faire évoluer la participation des habitants et notamment l'accompagnement des bénévoles et la gouvernance associative.

Méthode :

- Connaissance des différents aspects théoriques permettant de se servir des outils de la mallette : théorie du don et contre-don, de l'engagement, dynamique de l'association, sociodynamique, etc.
- Découverte et manipulation des différents outils.

La méthode sera active et participative : à partir des situations apportées par les participants, les outils proposés dans la mallette seront utilisés.

 Sur demande, à l'initiative d'un Centre Social ou d'un regroupement géographique (agglomération, département...)

 ½ ou 1 journée (possibilité en soirée)

Tarifs :

Structures adhérentes :

Possibilité de prise en charge FOSFORA

Structures non adhérentes : sur devis

+ frais de déplacement
potentiel en sus

Intervenants :



Jean - Luc Grolleau
Rodolphe Devalcourt





Faire émerger et animer des Actions collectives à Visée Émancipatrice

Sensibilisation

Objectifs :

Cette formation action vise à sensibiliser les acteurs des centres sociaux à l'accompagnement des habitants dans la résolution de situations problématiques avec des outils d'écoute, de conscientisation, d'animation de réunions, d'actions dans l'espace public... Elle vise aussi à parcourir les fondements de l'action collective pour développer le pouvoir d'agir dans les centres sociaux et à sensibiliser à la posture d'animateur d'actions collectives en centre social.

Programme et contenus :

- Schéma général de l'approche du développement du pouvoir d'agir.
- Les différentes phases de l'accompagnement : phase d'écoute, phase du groupe, phase d'action dans l'espace public.
- Les repères communs de la démarche : conscientisation, posture de l'animateur, mandat pour agir.

Intervenant :



Rodolphe Devalcourt (Délégué Fédéral Adjoint)

Tarifs :

Structures adhérentes :

Possibilité de prise en charge FOSFORA

Structures non adhérentes :

sur devis

+ frais de déplacement potentiel en sus



Sur demande, à l'initiative d'un Centre Social ou d'un regroupement géographique (agglomération, département...)



1 jour





Faire émerger et animer des Actions collectives à Visée Émancipatrice

Découverte

Objectifs :

Cette formation propose de découvrir plus en profondeur la démarche d'accompagnement des habitants dans la résolution de situations problèmes avec des outils à expérimenter (Écoute, animation de réunions, actions dans l'espace public, postures de l'animateur...). Le format trois jours permet en particulier d'expérimenter les acquis dans sa structure entre les regroupements. Il s'agit également d'appréhender les fondements de l'action collective dans son centre social, en pratique, au quotidien. Il est question également d'interroger la posture d'animateur d'actions collectives à visée émancipatrice.

Programme et contenus :

- Schéma général de l'approche du développement du pouvoir d'agir.
- Les différentes phases de l'accompagnement : phase d'écoute, phase du groupe, phase d'action dans l'espace public.
- Les repères communs de la démarche : conscientisation, posture de l'animateur, mandat pour agir.

Intervenant :



Rodolphe Devalcourt (Délégué Fédéral Adjoint)

Tarifs :

Structures adhérentes :
Possibilité de prise en charge FOSFORA

Structures non adhérentes :
sur devis

+ frais de déplacement potentiel en sus



Sur demande, à l'initiative d'un Centre Social ou d'un regroupement géographique (agglomération, département...)



2 jours
+ 1 jour





Faire émerger et animer des Actions collectives à Visée Émancipatrice

Cycle complet

Objectifs :

Les centres sociaux sont des acteurs du développement social local. La mise en œuvre de cette démarche nécessite différentes compétences, parmi lesquelles :

- Une capacité d'animation de collectifs (accueil, expression de chacun, recherche des intérêts communs...)
- Une capacité d'organisation et de soutien d'actions collectives (à l'extérieur, en contexte)
- Une capacité de gestion de conflits ou de négociation

L'objectif de cette formation-action est de renforcer les savoirs, savoir-faire et savoir-être des acteurs (animateurs, directeurs, référents familles, bénévoles,...) animant des groupes d'habitants sur ces compétences dans l'intention de développer le pouvoir d'agir des habitants.

Programme et contenus :

- Les expériences et les projets des participants. Le temps de formation sera donc un espace de mutualisation des savoirs et des expériences.
- Des méthodes pédagogiques diversifiées (apports théoriques, études de cas, comptes rendus d'actions, débats)
- Des méthodes mobilisant à la fois le corps, l'imagination et l'intellect (jeux, théâtre de l'opprimé, construction de schémas et de cartes...)
- Des temps de convivialité pour « refaire le monde » ou simplement se raconter (ainsi les soirées sur place permettent de mettre en place des temps ludiques de prolongement de la formation)

Afin de pouvoir faire réellement évoluer les pratiques au sein du Centre Social, il est souhaitable qu'au moins deux personnes du Centre social participent à la formation-action – 4 personnes est idéal ! La présence du directeur est un élément facilitant pour accompagner ensuite l'évolution des pratiques. La présence de bénévoles est fortement souhaitée.

Tarifs :

Par personne tout compris (coût pédagogique et forfait hébergement, repas)

Structures adhérentes

Bénévoles : 250€

Professionnels : 800€

Structures non adhérentes :

Bénévoles : 500€

Professionnels : 1000€

Intervenants:



Jean-Luc Grolleau (Délégué Fédéral), Rodolphe Devalcourt (Délégué Fédéral Adjoint)



11 et 12 septembre 2018
9 et 10 octobre 2018
19 et 20 novembre 2018



6 jours



En cours de choix





La fonction Accueil dans le centre social

Objectifs :

- Savoir écouter et discerner les besoins du public à l'accueil
- Être capable d'analyser et de recueillir une demande ; connaître les limites avec ce qui relève d'une relation d'aide.
- Comprendre les enjeux psychologiques des situations de précarité en adaptant sa pratique.
- Réorienter efficacement le public vers d'autres partenaires si nécessaire.
- Être force de propositions pour aménager ou réaménager l'espace d'accueil

Programme et contenus

- Présentation de la session et des objectifs de travail.
- Rôle et missions de l'accueillant.
- Conséquences psychosociologiques de la précarité (repli sur soi, isolement, violence, dépression)
- L'espace de l'accueil : une interface fonctionnelle et chaleureuse.
- Une signalétique adaptée.
- Recueillir la demande : limite avec la relation d'aide.
- Informer / orienter vers quel partenaire extérieur : comment décider ?
- L'écoute active.
- Gestion émotionnelle et gestion des conflits.
- L'observation, élément fondamental de la communication.
- Savoir détecter et utiliser les ressources de l'utilisateur : la communication centrée sur les solutions.

Tarifs :

Structures adhérentes :

280€ par personne

Structures non adhérentes :

365€ par personne

*Tarif forfaitaire pour les trois jours
(repas à la charge des participants)*

Intervenante :



Solange Vialle (Psychologue clinicienne, intervenante pour la FCSLR)



Sur demande, à l'initiative d'un Centre Social ou d'un regroupement géographique (agglomération, département...)



2 jours
+ 1 jour





Analyse des Pratiques entre directeurs

Après un temps de réelles possibilités de développement, de créativité, d'innovation dans les projets des Centres Sociaux, ces dernières années ont été marquées (en grande partie du fait de la raréfaction et de la baisse des financements publics) par la nécessité de stabiliser (au mieux) voire de réduire les moyens affectés aux projets : réduction du temps de travail, non renouvellement de contrats, licenciements, embauche de personnes en contrats aidés souvent moins qualifiées.

Les dirigeants des Centres Sociaux ne sortent pas indemnes et sont parfois démunis, isolés, seuls à gérer plus de problèmes, moins de soutien. Face à ces « mesures à prendre », du désappointement, ils peuvent passer au désarroi, au doute, se démobiliser et peuvent se sentir impuissants, sans moyen sans solution.

Objectifs :

Eclairage sur les problématiques professionnelles nouvelles auxquelles les participants sont confrontés.

- Elaboration du positionnement professionnel afin de réduire l'impact sur le fonctionnement des Centres Sociaux et les équipes.
- Aide à la théorisation et au déploiement de pistes et de perspectives de solutions vers les équipes.
- Se distancier en faisant la part des choses entre responsabilité personnelle et le contexte politique et institutionnel.

Méthode et contenus :

5 temps de travail de 1h30 renouvelables une fois si nécessaire.



- Lundi 8 Janvier 2018 après-midi
- Lundi 29 Janvier 2018 après-midi
- Lundi 19 Février 2018 après-midi
- Lundi 12 Mars 2018 après-midi
- Lundi 26 Mars 2018 après-midi



- Vendredi 12 Janvier 2018 matin
- Vendredi 26 Janvier 2018 matin
- Vendredi 9 Février 2018 matin
- Vendredi 23 Février 2018 matin
- Vendredi 9 Mars 2018 matin

Tarifs :

Structures adhérentes :
Forfait de 250€ pour les 5 séances de travail.

Possibilité de financement par la CPNEF pour les centres sociaux appliquant la CCN ALISFA

Intervenant :



Daniel SARTOR, (Psychociologue. Institut Européen psychanalyse et Travail Social)



Pour les Centres Sociaux de Midi-Pyrénées



Pour les Centres Sociaux du Languedoc Roussillon



5 ½ Journées



Oser une Communication politique

Agréé par la CAF, soutenu par la Mairie, subventionné ou pas par le Conseil Départemental, bien vu par le député, contrôlé par la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale... le centre social n'est pas tout seul ... certes le conseil d'administration ou le conseil municipal ou le centre communal d'action sociale fixent le projet, arrêtent une politique, déterminent l'orientation, mais les partenaires... veulent dire leur mot. Alors qui décide vraiment ? Les bénévoles administrateurs ? Les financeurs ?

Objectifs :

La formation a pour objectif de positionner le Centre Social dans son environnement administratif, social et politique. Elle permet de faire un point précis sur : Qui fait quoi ? Quelles sont les compétences et les obligations de chacun ? Une fois la place de chacun identifiée avec clarté, les marges de manœuvre seront mises en exergue, parfois même les interstices dans lesquels se positionner pour faire bouger les lignes. Une fois ces marges de manœuvre identifiées, nous évoquerons les moyens et méthodes à mettre en œuvre pour agir vis-à-vis des élus, des administrateurs, des parlementaires, etc.. Enfin, nous mettrons aussi en évidence des choix de vocabulaires crédibles et communs.

Méthode et contenus :

A partir des situations posant problèmes, présentées par les participants, nous construirons ensemble les réponses aux questions à partir d'une grille opérationnelle.

- Interco, CAF, CARSAT, Conseil Départemental... ? Au-delà de ces compétences obligatoires, quelles sont les marges de manœuvre ?
- Notion de « libre administration des collectivités territoriales », Que dit le droit ? Quels sont les faits ? Comment s'y prendre pour agir dans et sur les marges de manœuvre ?
- Notion de réseau, préparation de la rencontre avec l' élu (l'inauguration, le rendez-vous), comment et que communique-t-on avec notre interlocuteur ?
- Notion de savoir faire et notion de savoir être, des suites à donner aux rencontres et réunions avec des partenaires, des élus.

Tarifs :

Structures adhérentes :

Prise en charge par la FCSF du coût pédagogique

Structures non adhérentes : sur devis

+ coûts annexes : à la charge des participants

Intervenant :



Jean-Luc Grolleau
(Délégué Fédéral)



Sur demande, à l'initiative d'un Centre Social ou d'un regroupement géographique (agglomération, département...)



½ ou 1 journée
(possibilité en soirée)





Adaptation à la Fonction de Nouveau Responsable

La FCSF propose aux responsables de Centres sociaux (nommés ou souhaitant le devenir) nouvellement arrivés dans le réseau de se qualifier collectivement. En effet, ces derniers prennent leurs fonctions avec un bagage théorique, un parcours dans le champ de l'éducation populaire ou une expérience d'équipement de proximité dans d'autres types de structures. Or, une bonne connaissance du champ théorique et méthodologique des Centres Sociaux est un atout pour investir la fonction dans les meilleures conditions.

La formation vise à renforcer la posture professionnelle de responsable de centre social en s'appuyant sur trois piliers :

- Les valeurs qui guident l'action,
- Les méthodes d'intervention,
- Les savoir-faire à mobiliser.

Objectifs :

- Le projet Centre Social : Histoire des Centres Sociaux, histoire de l'éducation populaire, la CNAF, les CAF, l'histoire des prestations de service, l'animation globale.
- Le pilotage du projet Centre Social : Identifier la spécificité du Centre Social, la pratique de réseau, relations et ressources fédérales, le travail associé et management transversal d'équipe, la mise en oeuvre du projet social, l'évaluation, le référentiel d'évaluation de la CNAF.
- La place des habitants : La capacité d'agir des habitants au sein du projet social : données historiques et politiques.
- L'animation du territoire : Inscrire la démarche projet dans la démarche de développement territorial, la commande publique, les pratiques de diagnostic participatif partagé, la démocratie locale sur le territoire, la capacité des Centres Sociaux à agir ensemble.
- Les outils et une démarche pour piloter le projet social de façon participative : l'approche des processus de conscientisation, mobilisation et organisation, la posture du directeur participatif, l'expérimentation d'outils pour animer des équipes, des instances, des groupes d'habitants.

Infos :

Consulter le programme de formation de la FD nationale

inscriptions :

FCSF Malika Cluze

01 53 09 96 13

dg@centres-sociaux.fr

Intervenant :



Accolades
Accompagne les animateurs
du développement social loc

Associations partenaires :

FCSF, FCSLR et FIGO



Conctater la FD
Nationale



9 journées



Lieu à déterminer



Un espace ressources

Ce catalogue 2018, n'est pas seulement un listing de formations proposées par l'UFO, c'est également un espace ressources à votre disposition.

Des formations à la demande :

■ Vous avez la possibilité de nous solliciter pour des contenus qui vous semblent pertinents et qui répondent à des besoins spécifiques, de votre équipe, de votre territoire.

Sollicitez-nous pour monter un projet de formation adapté à vos besoins.

Nous mettrons tout en œuvre pour élaborer avec vous un projet, une action de formation animée par un formateur fédéral (ou autre) ou des rencontres formatives par thème ou par fonction (salariés, élus, bénévoles)

Nous pouvons proposer des rencontres d'acteurs avec des contenus élaborés à leurs demandes. Vous trouverez là aussi de la ressource pour vous accompagner dans votre quotidien et répondre à vos besoins.

- Jeunesse
- Mutation économique des structures
- Nouvelle gouvernance des Centres Sociaux
- Le bénévolat (recrutement, formation, reconnaissance)
- Organisation fédérale
- Essaimage conception newsletter
- Vieillesse de la population : dispositifs et actions
- Les promeneurs du net (c'est quoi, comment s'investir, rôle et place des acteurs)
- Gestion financière
- Les délégations de responsabilités
- Management créatif (carte mentale, intelligence collective, partage de recettes...)
- Prévention souffrance au travail
- Droit social
- Le sens du projet social
- Les méthodes participatives et la mobilisation des habitants
- La pertinence de l'animation de la vie sociale sur un territoire
- La négociation politique



Un réseau d'acteurs mobilisés :

Nous proposons des formations animées par nos équipes ou par des acteurs de notre réseau, des intervenants extérieurs, des associations avec qui nous avons l'habitude de collaborer.

Par ailleurs nous sommes également partenaires d'organismes, associations qui proposent également des formations :

- **FSCF** : Fédération des Centres Sociaux et Socio-culturels de France,
Mettre l'économie au service du projet
De la parole à l'action citoyenne <http://www.centres-sociaux.fr>
- **ACEPP** (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels)
Eveil et pédagogie
Hygiène Santé Sécurité <http://www.acepp.asso.fr>
- **ACEGAA** (Point d'appui à la vie associative)
Ressources propres et fiscalité
Vie statutaire et responsabilités <http://acegaa.org>
- **ARCOLAN** (Association d'Animation Rurale Collective en faveur du Lien et de l'Action sociale)
Implication des bénévoles dans les structures AVS
Animation d'équipe <http://arcolanformation.e-monsite.com>
- **Espace Initiatives du Pays de Mirepoix**
Création et animation d'un tiers lieu
Animer un espace public : théâtre forum et porteur de parole <http://eisemirepoix.wixsite.com/fabrique>
- **Accolades**
L'animation participative
La gouvernance coopérative et participative <http://www.accolades-dsl.com>
- **SNAECESO** (Syndicat employeur des Acteurs du lien social et familial) <https://www.snaecso.com>
- **CPNEF** (Commission Paritaire Nationale Emploi Formation) rr.languedocroussillon@gmail.com
rr.midipyrenees@gmail.com
- **Uniformation** <http://www.uniformation.fr>
- **CNFPT** (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) www.cnfpt.fr



Le financement de la formation

■ Pour les structures adhérentes aux Fédérations interdépartementale Garonne Occitanie et Languedoc Roussillon :

Bénévoles/administrateurs

Les formations à destination des bénévoles/administrateurs peuvent être prises en charge par vos fédérations respectives. Cette prise en charge financière repose sur :

- La mobilisation du dispositif FO.S.FOR.A (FONds Spécifique pour la FORmation des Acteurs), compte mutualisé pour la formation des bénévoles, mis en place par la Fédération Nationale via les cotisations des adhérents (minimum 8 bénévoles)
Le FDVA (Fond pour le Développement de la Vie Associative), pourra être mobilisé en fonction des nouvelles directives régionales.

Professionnels

Le financement de la formation repose sur :

- La participation des employeurs à la formation professionnelle, sur fonds propres ou via le plan de formation ou dispositifs spécifiques (demande d'aide financière) auprès de l'OPCA (Organisme Paritaire collecteur Agréé)
Pour certaines actions de formation collectives, des financements existent auprès de la Branche et d'Uniformation :
- Les ACT (Actions Collectives Territoriales) : la demande est portée généralement par le référent régional pour la Branche.

■ Pour les structures non adhérentes :

Bénévoles/administrateurs

Pas de prise en charge

Professionnels

La participation des employeurs à la formation professionnelle, sur fonds propres ou via le plan de formation et par l'OPCA



Informations pratiques

Modalités d'organisation :

Toutes les formations sont ouvertes à l'ensemble des Centres Sociaux et Espace de vie sociale de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, adhérents et non adhérents aux Fédérations Languedoc Roussillon et Garonne-Occitanie.

- Pour les professionnels : les formations se déroulent en général en journée de 9h30 à 17h00.
- Pour les bénévoles : les formations se déroulent à la demande dans les locaux du centre, en soirée ou en journée.
- Formation-action : permet d'acquérir et consolider des connaissances, savoir-faire et comportements en les mettant en pratique en situation réelle. Une alternance est donc programmée avec un éventuel accompagnement par le formateur. Elle peut être proposée à un groupe déjà constitué (équipe d'un centre social ayant à travailler sur des besoins collectifs) ou à des acteurs individuels. Elle se déroule en général sur des cycles de deux jours avec hébergement.
- Nombre de stagiaires : le nombre de participants par formation est en général de 12 à 20 personnes. Aussi, un minimum de 8 personnes inscrites est requis pour que la formation puisse se dérouler. En cas d'inscriptions insuffisantes, la formation sera annulée environ 2 semaines avant la date prévue. Pour ceux qui appliquent la convention collective ALISFA :
- Prise en charge des frais de colloques et d'analyses des pratiques possible.
- Proposition d'intervention sur demande
- Contact : rr.languedocroussillon@gmail.com ou rr.midipyrenees@gmail.com

Tarifs

Les tarifs sont indiqués au bas de chaque page ou sur demande de devis

Majoration systématique pour les structures non adhérentes aux Fédérations Languedoc Roussillon et Garonne Occitanie.

Majoration éventuelle sur les formations à la demande et ce en fonction des frais de déplacements de l'intervenant (Nous contacter pour devis).



Inscriptions et informations:

Christine Jean et Nadia Derrouiche

04 66 43 92 93

Fédération Centres Sociaux Languedoc Roussillon

34 b avenue Jean-Baptiste Dumas

30100 Alès

accueil@fedecentressociauxlr.org

UFO (Union fédérale Occitanie)

1 bis chemin de la mestrise 09500 MIREPOIX

**Fédération
interdépartementale
Garonne Occitanie**
*69 rue des Troènes
31200 Toulouse*



**Fédération
des centres sociaux du
Languedoc Roussillon**
*34 bis avenue Jean Baptiste
Dumas 30100 Alès*

